



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

RAPPORT 2023

# SOMMAIRE

## Préambule

4

Les 3 piliers du développement durable

4

## Le territoire de Mont-de-Marsan Agglomération

6

Chiffres clés

6

## Lutte contre le changement climatique et la pollution de l'atmosphère

7

Le Plan Climat Air Energie Territorial

7

Méthanisation des boues d'épuration à Jouanas

8

Géothermie

8

Encourager l'utilisation du vélo

9

Mai à vélo dans l'Agglo

9

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

9

## Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

10

Restauration du déversoir et de la digue du grand étang du site des Neuf Fontaines

10

Inventaire des zones humides

11

Projet de réutilisation des eaux usées traitées

12

Chasse à l'économie ... à Ménasse !

13

Projet de schéma directeur Pluvial

13

Gestion des eaux pluviales : Utilisation de matériaux filtrants décarbonés et dépolluants

14

Parc Naturel Urbain

14

Fauchage raisonné

15

Désherbage des trottoirs et îlots routiers en zones urbaines

15

Réduire la production de support papier pour l'information touristique de l'Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat

16

Vers une communication plus vertueuse : promotion des actions de développement durable et limitation de l'impact numérique

16

## Épanouissement de tous les êtres humains 17

---

Santé et Qualité de Vie au Travail	17
Réalisation d'un diagnostic RSE pour l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat et définition d'un plan d'actions	17
La transhumance entre Bostens et Mont de Marsan	18
Actions en faveur de la santé environnementale	18

## Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations 19

---

Ateliers seniors du CIAS	19
Animations de la plateforme sociale du Marsan	20
Auto-réhabilitation Accompagnée par les Compagnons Bâtisseurs	20
Clause sociale en faveur de l'emploi durable	21
1 ordi, 1 clic : inclusion numérique	21
Campus connecté, 3ème promotion : enseignement supérieur pour tous	22

## Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables 23

---

Démarche circuits-courts en restauration collective	23
Augmentation de l'instruction des dossiers pour la pose de panneaux photovoltaïques	24
Centre de Ressources Cybersécurité : des ressources cybersécurité à destination des entreprises pour un développement économique et responsable	24
Commande publique	25
Adhésion au réseau d'achats publics responsables en Nouvelle-Aquitaine	25

# PRÉAMBULE

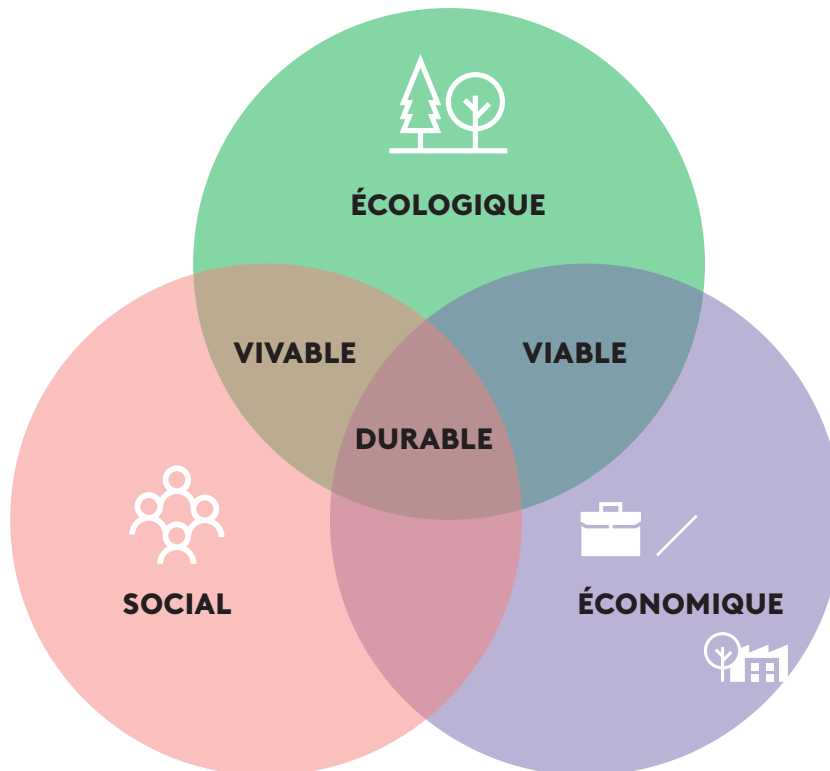
## Les 3 piliers du développement durable

---

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :

- la **dimension environnementale**. Le développement des activités humaines doit se faire de façon à ne pas nuire à la capacité de renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques ;
- la **dimension sociale**. Le développement harmonieux de la société humaine passe par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base (la santé, l'éducation) ;
- la **dimension économique**. Le développement économique doit permettre la diminution de l'extrême pauvreté et l'exercice par le plus grand nombre d'une activité économique dignement rémunérée.



À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas **économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.**

# Le rapport développement durable

---

Le présent rapport fait état de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne de la collectivité et dans la mise en œuvre des politiques publiques durant l'année écoulée.

Il s'inscrit dans le cadre réglementaire du décret d'application de la loi numéro 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II), qui impose aux collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, de présenter, en amont du vote du budget, un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable.

Il s'agit d'établir d'une part « un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité » et d'autre part « un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire ».

Ce rapport se propose ainsi d'étudier, de manière transversale, la prise en compte par l'action communautaire de chacune des 5 finalités du développement durable :



- lutte contre le changement climatique et la pollution de l'atmosphère



- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



- épanouissement de tous les êtres humains



- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Les actions présentées peuvent répondre à plusieurs finalités du développement durable. Afin d'éviter les redondances dans ce rapport, ces actions sont donc identifiées dans un seul chapitre, correspondant chacun à l'une des **5 finalités**, et des pictogrammes permettront d'apparenter les actions aux autres finalités auxquelles elles répondent.

Bien que non exhaustif, ce rapport annuel permet de mettre en lumière les actions engagées par Mont-de-Marsan Agglomération sur l'année 2023 en matière de développement durable. Il présente les actions de fond qui ont connu un développement significatif en 2023 ou les actions ponctuelles fortes, significatives, engagées et destinées à être pérennisées.

# LE TERRITOIRE DE MONT-DE-MARSAN AGGLOMÉRATION

## Chiffres clés

---

**18**

communes

**481,1** km<sup>2</sup>

superficie

**27** km

de pistes et bandes cyclables

**54 172**

habitants (données INSEE 2020)

**25 291**

nombre de ménages (données INSEE 2020)

**29 899**

emplois (données INSEE 2020)

**4**

parcs d'activités communautaires

**1 300**

étudiants

**340** km

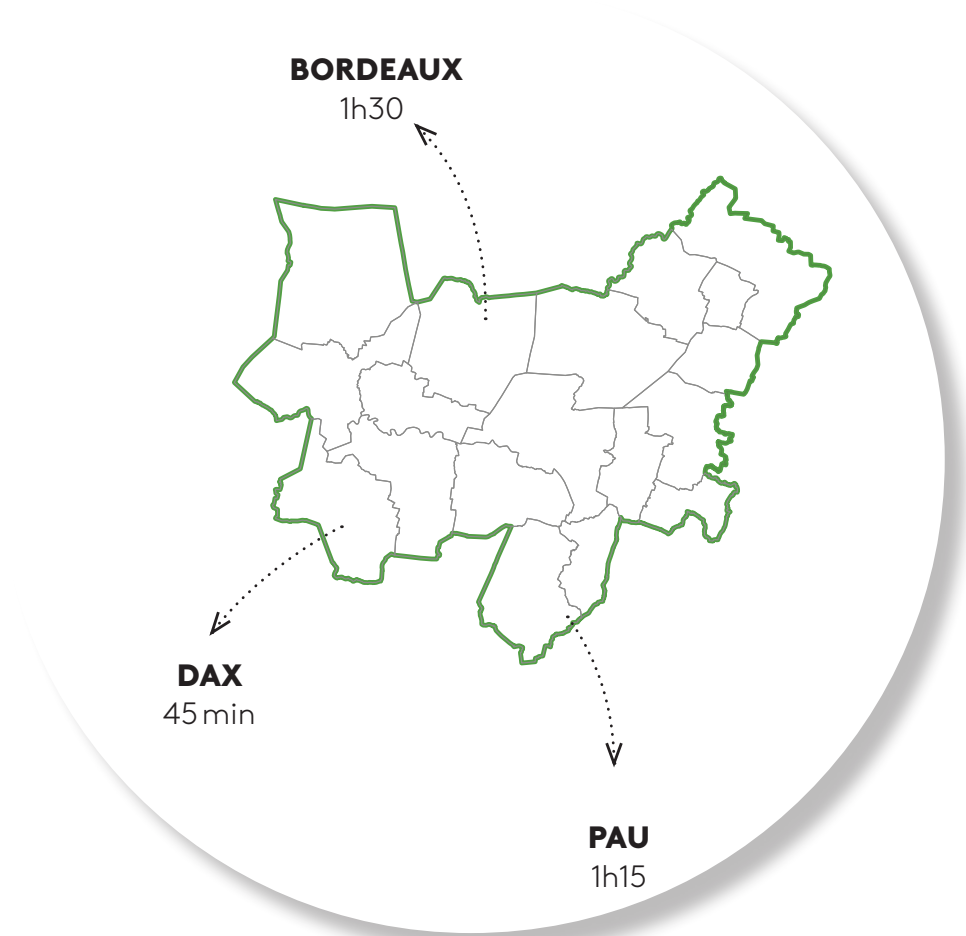
de linéaire de cours d'eau

**4**

stations d'épuration

**2**

sites Natura 2000





# LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA POLLUTION DE L'ATMOSPHÈRE

## Le Plan Climat Air Energie Territorial



Fruit d'une co-construction avec les acteurs locaux (élus, citoyens, associations, entreprises...), le PCAET est un document-cadre qui vise à engager le territoire dans une démarche de transition écologique, avec pour finalité la lutte contre le changement climatique, l'adaptation aux conséquences de ce dernier, la réduction des consommations d'énergie, l'augmentation de la part d'énergie renouvelable et la lutte contre la pollution de l'air. Établi pour 6 ans, il constitue un cadre d'engagement pour le territoire en matière de coordination et d'animation de l'action climatique.

Le projet de PCAET a été arrêté en conseil communautaire le 4 octobre 2023, pour être soumis aux avis réglementaires, avant une mise en œuvre sur la période 2024-2030.

### Les éléments clés :

**1**  
diagnostic

**1**  
stratégie territoriale

**1**  
programme d'actions

**6**  
années de mise en œuvre

**6**  
axes

**18**  
objectifs

**44**  
actions





# Méthanisation des boues d'épuration à Jouanas

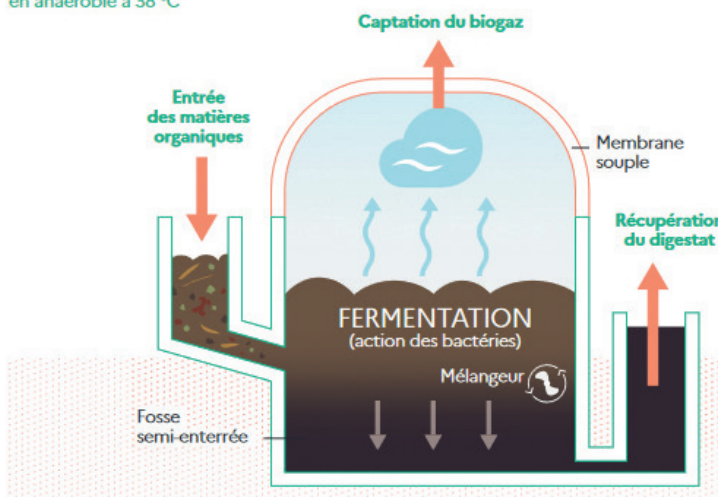


La station d'épuration de Jouanas est équipée d'un méthaniseur, permettant de valoriser les boues d'épuration par un procédé innovant de traitement du biogaz produit sur la station en biométhane, et d'injection de ce dernier dans le réseau public de gaz GRDF (après contrôle de la qualité).

La méthanisation contribue doublement à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. D'abord parce que le biogaz peut être utilisé en remplacement de ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon) pour chauffer des bâtiments, faire rouler des véhicules, produire de l'électricité. Ensuite parce que le procédé permet de capter et valoriser le méthane, puissant gaz à effet de serre, naturellement produit lors de la décomposition de la matière organique.

## LE FONCTIONNEMENT D'UN MÉTHANISEUR

en anaérobie à 38 °C



(source : ADEME)

Ce processus permet également de produire un « digestat » au fort pouvoir fertilisant, qui sera effectué suite à l'hygiénisation des boues et pourra être épandu sur des terres agricoles.

L'injection de bio-méthane dans les réseaux, formé à partir des boues d'épuration, a débuté en mars 2022.

**1 kWh de biométhane injecté dans le réseau de gaz = 200 g équivalent CO<sub>2</sub> évités**  
**Production équivalente à la consommation de 220 foyers**

# Géothermie



La régie des eaux exploite 2 forages pour l'alimentation en eau géothermale des chaufferies des abonnés. En 2023, le travail s'est poursuivi avec les partenaires (BA118, hôpital, ASL Hélène Boucher, caserne Maridor, ville de Mont-de-Marsan).

L'optimisation de la géothermie s'est poursuivie pour atteindre un volume total de 14 000 MWh (équivalent à la consommation de plus de 2 000 logements).

**Quantité de CO<sub>2</sub> évitée en 2023 grâce à la géothermie : 3 500 tonnes**



## Encourager l'utilisation du vélo

Un animateur a été recruté pour les actions de savoir rouler auprès du jeune public. Une piste d'apprentissage a été nouvellement créée en 2023 pour cela au stade du Harbaux, ainsi qu'un tout nouveau Vélodrome inauguré lors du passage du Tour de France.

L'animateur tient également des ateliers de réparation vélo pour les agents de la ville et de l'agglo en se rendant ponctuellement sur différents sites, ainsi que l'entretien des vélos de service. Développer l'usage du vélo au travail est un point soutenu au sein de l'agglomération. Une vingtaine de vélos ont été déployés dans les différents sites pour le personnel et le forfait mobilité durable est également un incitatif important.

## Mai à vélo dans l'Agglo



Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces, Mont de Marsan Agglo a participé à l'événement national « Mai à vélo » et mis en place des événements cyclables, pédagogiques et populaires.

Durant tout le mois de mai, les citoyens ont pu découvrir des balades urbaines, encadrées par l'animateur vélo, des animations pour la promotion de l'utilisation du vélo ou encore des ateliers participatifs.



## Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique



Afin d'encourager les particuliers à privilégier les modes de déplacements doux, Mont de Marsan Agglo a renouvelé en 2023 son opération d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).

Ce dispositif, ouvert à tous les habitants des 18 communes du territoire, s'inscrit dans une démarche globale de développement des mobilités douces initiée par l'Agglomération. Chaque demandeur éligible selon les conditions de l'aide pouvait se voir attribuer un chèque d'un montant de 250 €, après achat d'un VAE auprès d'un revendeur implanté sur le territoire.

Un budget global de 40 000 € a été alloué pour cette année 2023, mobilisable jusqu'à épuisement du budget, permettant d'attribuer 160 aides aux foyers de l'Agglomération.





# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## Restauration du déversoir et de la digue du grand étang du site des Neuf Fontaines

---

Mont-de-Marsan Agglomération s'est engagée en 2011 dans une réflexion pour la valorisation du patrimoine naturel, architectural et historique de son territoire. Dans cet objectif, le Parc Naturel Urbain a été développé, assurant la préservation d'espaces remarquables tout en tissant un lien fort avec le territoire et ses habitants. Sur le périmètre de l'Agglomération, cinq sites sont identi-fiés dans Parc Naturel Urbain, dont celui des Neuf Fontaines situé sur la commune de Bostens.

Le site des Neuf Fontaines est composé de deux étangs et d'un arial (terme gascon désignant un vaste terrain couvert d'herbe et planté de quelques chênes ou de pins parasols, sur lequel se trouvent des habitations rurales typiques des Landes de Gascogne).

En mai 2021, une brèche dans la digue du grand étang a été constatée en rive droite, entraînant l'effondrement du déversoir et par conséquent la vidange du grand étang. Face à ce constat, des études ont été menées fin 2021 et 2022 afin de dimensionner la restauration du déversoir et de la digue de l'étang. En mars 2023, l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de réparation de l'ouvrage est validé. Le 30 octobre 2023, les travaux débutent sur site pour remplacer le déversoir endommagé par un rideau de palplanche accompagné d'un regard moine, d'enrocher la zone du déversoir, de remettre en état la digue de l'étang et d'installer une passerelle au niveau du déversoir. L'entreprise a finalisé les travaux mi-janvier 2024. Le montant total de l'opération s'élève à 143 988,00 TTC, avec un co-financement du Département des Landes à hauteur de 35 % et de l'État à hauteur de 26 %.





# Inventaire des zones humides



Mont de Marsan Agglo lance une mission d'identification des zones humides pour leur prise en compte dans le PLUi, en portant une attention particulière aux secteurs à enjeux (notamment les secteurs ouverts à l'urbanisation et abritant des zones humides, les zones particulièrement vulnérables à l'érosion).

L'objectif de l'étude consiste en la réalisation d'une pré-localisation et d'un inventaire des zones humides sur l'ensemble du territoire de Mont de Marsan Agglo qui tend à être exhaustif et précis, ainsi qu'une caractérisation et une hiérarchisation de ces zones au regard notamment de leurs fonctionnalités, de leur intérêt et de leur état de conservation. Des préconisations d'actions se-ront ensuite identifiées par zone humide et/ou par ensemble homogène de zones humides.

Cet inventaire doit favoriser la prise de conscience de l'importance de ces milieux pour la res-source en eau et la qualité de cette ressource, puis permettre leur préservation et leur intégration dans les projets d'aménagement du territoire. Une stratégie sera donc mise en place pour cha-cun des secteurs présentant des zones humides. Cette mission permettra également d'établir un plan d'action pour la préservation et/ou la remise en état éventuelle de zones humides. La durée prévisionnelle de l'étude est de trois ans, pour un montant total de 200 000 € HT, avec une sollici-tation de l'agence de l'eau Adour Garonne à hauteur de 80 %.





# Projet de réutilisation des eaux usées traitées



Après une première réalisation sur le territoire avec le réservoir de Beaussiet et l'eau de la géo-thermie, le projet de REUT a été lancé en partenariat avec l'Institution Adour et la Chambre d'Agriculture.

Ce projet consiste à traiter l'eau en sortie de station d'épuration pour ensuite la stocker dans des réservoirs pour une utilisation en irrigation agricole. Ce projet est en phase de conception et de constitution des dossiers réglementaires. La mise en service est prévue en 2027-2028

## Les chiffres clés de ce projet :

**1 Millions**  
de m<sup>3</sup>

**≈ 1000 ha**  
de culture agricole

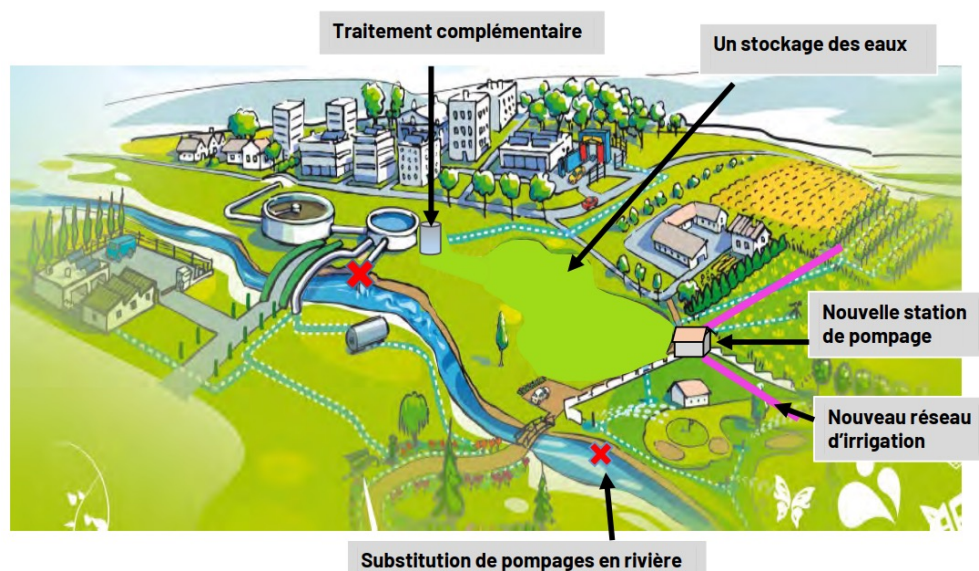
**≈ 20**  
exploitations agricole

## Les enjeux environnementaux :

- Substituer en totalité les pompages dans un cours d'eau (Le Ludon) des irrigants concernés permettant ainsi de rétablir un débit d'étiage
- Supprimer le rejet de la station d'épuration de Conte et améliorer l'état qualitatif du Midou

Mais aussi, apporter une solution pérenne avec une ressource en eau garantie aux exploitants agricoles et donner un nouvel emploi de l'eau en sortie de la station d'épuration de Conte.

### Valoriser l'eau de la STEP pour irriguer en substitution de pompages en rivière déficitaire





## Chasse à l'économie ... à Ménasse !



Mont de Marsan Agglo exploite un forage destiné à l'alimentation en eau du lac de baignade de la base de loisirs du Marsan. L'eau est prélevée dans l'horizon aquifère de l'Helvetien à une profondeur de 39 m.

La baignade de la base de loisirs est une baignade naturelle, en circuit ouvert. Toutefois, il y a une restitution importante de l'eau du forage, (via le déversoir) dans le milieu (via le ruisseau du Bourrus en contre bas), cette considération permet ainsi de réduire l'impact du prélèvement d'eau sur la ressource.

Une alimentation en continu du lac depuis le forage génère des volumes d'eau conséquents, soit un peu plus de 50 000m<sup>3</sup> durant la période estivale.

Lors de la saison estivale 2022, une horloge a été mise en place, pour programmer l'arrêt de l'alimentation d'eau entre minuit et 6h, ce qui a permis une économie d'eau de 15 000 m<sup>3</sup>.

Au final, les résultats d'analyses de l'eau de baignade sont bons sur toute la saison. La baignade est classée « eau de bonne qualité ».



## Projet de schéma directeur Pluvial



### Ce schéma directeur va permettre :

- de définir un plan d'action sur le territoire pour la gestion des inondations à certains endroits en cohérence avec une gestion de l'infiltration pour l'alimentation des nappes souterraines
- établir un Zonage pluvial et règlement Pluvial associé qui sera intégré dans le PLUi qui précisera les règles d'urbanisation (infiltration à la parcelle, coefficient biotope...)

Cet outil permettra de faire évoluer l'urbanisation pour une meilleure prise en compte de la gestion de l'eau et de l'environnement.



# Gestion des eaux pluviales : Utilisation de matériaux filtrants décarbonés et dépolluants

La requalification de l'Entrée Nord-Ouest, avenue Henri Farbos et avenue de Sabres prévoit des matériaux innovants à la fois pour infiltrer les eaux pluviales et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

- Utilisation de béton poreux bas carbone avec du ciment à base d'argile crue locale sans cuisson pour les trottoirs (1,6 km de chaque côté) et les bordures. Ce matériau innovant développé en circuit court permet de réduire de 50 à 80% l'empreinte carbone.
- Utilisation d'un enrobé drainant composé d'un liant naturel organo-minéral et recyclable pour les pistes cyclables uni-directionnelles. Ce liant permet une baisse de 80% de tCO<sub>2</sub>eq.
- Mise en place d'aquatextiles oléodépolluants actifs au niveau des systèmes de rétention d'eaux pluviales avant infiltration des eaux permettant une réduction des pollutions aux hydrocarbures et HAP présents dans les eaux de ruissellement de voirie. Cet aquatextile infiltre instantanément l'eau sur la totalité de la surface, fixe les hydrocarbures et les HAP, tout en restant perméable. Il favorise l'accroissement de la communauté des micro-organismes endémiques pour biodégrader systématiquement et plus rapidement les hydrocarbures. Les aquatextiles favorisent un taux de biodégradation élevé : la vitesse de biodégradation atteinte dès le premier mois est supérieure à 2,2 g HC/m<sup>2</sup>/semaine, ce qui s'exprime par un taux annuel de 120 ml HC/m<sup>2</sup>/an.



## Parc Naturel Urbain



Mont-de-Marsan Agglomération a marqué son engagement pour la préservation et la valorisation de son environnement depuis plusieurs années, notamment par l'émergence du Parc Naturel Urbain.

### Les principaux objectifs en sont :

- la **préservation des richesses naturelles** et patrimoniales,
- la **création d'espaces** de promenade et de loisirs,
- l'éducation à l'environnement

Le PNU assure aussi une transition entre la ville et la campagne, entre les espaces naturels, les activités économiques et l'habitat.

### Le PNU regroupe 5 sites remarquables :

- le **site des Neuf Fontaines**, à Bostens
- la **zone humide de Limac**, à Laglorieuse
- l'**étang de Massy**, à Gaillères
- le **site historique paysager de Castets**, à Bougue
- les **berges de la Midouze**, à Mont-de-Marsan

L'Agglomération, en partenariat étroit avec les communes concernées, assure l'entretien et la promotion de ces sites incontournables.

La préservation de ces zones naturelles participe à la préservation de la biodiversité du territoire, tout en pérennisant ces puits de carbone naturels.





## Fauchage raisonné



Depuis 2017, l'agglomération a défini un itinéraire de « fauchage raisonné » sur l'ensemble de ses communes, afin de répondre à deux objectifs principaux :

- une baisse significative de la consommation annuelle en carburant de l'atelier fauchage (et donc les émissions de gaz à effet de serre),
- une meilleure préservation de la biodiversité locale

Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, une vigilance particulière est apportée aux points singuliers (abords de carrefours, virages).

Ainsi, le Plan d'Intervention Végétation a été modifié dans le sens où l'action du Centre Technique se limite dorénavant à 3 passes de fauchages par an sur l'ensemble du territoire communautaire (auparavant 4 passes par an).

## Désherbage des trottoirs et îlots routiers en zones urbaines

Le désherbage assuré par le Centre Technique Communautaire est cadré par un transfert de compétences entre l'Agglomération et les communes de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont.

Le désherbage se limite à un périmètre d'intervention validé en 2017 par les élus des 2 communes urbaines de l'agglomération.

Il comprend tout ce qui n'est pas planté : les trottoirs (de la bordure au pied des bâtiments) et les îlots.

Afin de permettre une bonne maîtrise des équipes chargées d'effectuer ce service, et surtout d'éviter les oublis ou les doublons, des zones d'application sont définies en interne par quartiers.

Une cartographie précise des zones d'intervention permet de répartir les espaces entre le service espaces verts et le centre technique communautaire.

Le souhait de l'agglomération a été de ne pas investir dans un seul type de matériel spécifique (eau chaude, thermique, mécanique...) mais dans une combinaison permettant d'intervenir sur l'ensemble du patrimoine à entretenir qui est très varié : nature des trottoirs, largeurs différentes, plus ou moins grande accessibilité pour les agents sur le terrain...

### Le choix du matériel a été le suivant :

**8**

lances thermiques  
à air chaud pulsé « Ripagreen »

**4**

désherbeurs électriques sur chariot

**4**

débroussailleuses électriques  
à lames réciproques

**2**

fours thermiques à infra-rouge

### Ensemble d'outils de désherbage manuel (binettes, sarcloirs, etc...)

Seuls des produits de bio-contrôle sont utilisés dans les désherbeurs électriques (type acide pellargonique).

En termes de moyens humains, l'action se résume à l'emploi de 20 agents sur environ 10 semaines par an (10 passes d'une semaine environ sur le périmètre défini).



# Réduire la production de support papier pour l'information touristique de l'Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat

---

L'OTCA de Mont de Marsan Agglomération a expérimenté un outil pour faire face à un certain nombre de constats : baisse de fréquentation dans les bureaux d'accueil des Offices de Tourisme, demandes de plus en plus précises de la part des touristes, en attente d'informations personnalisées, et qui ne soient pas limitées aux frontières administratives des territoires de compétence de l'Office de Tourisme. L'OTCA s'est doté d'une solution numérique innovante, permettant de répondre plus efficacement aux demandes clients. Il s'agit d'une web-application d'accueil, utilisée par le conseiller en séjour qui regroupe toutes les données numériques existant sur divers supports numériques (base de données touristiques, site Internet, brochures numériques, articles en ligne...). La solution permet de créer pour chaque demande une réponse personnalisée en mettant en avant des offres en phase avec les centres d'intérêt exprimés par le visiteur. La diffusion de ce "carnet de voyage personnalisé" se fait de manière dématérialisée sous forme d'un site Internet. Le client reçoit par mail ou par sms son site Internet ; chaque visiteur repart avec sa liste sur-mesure, différente du visiteur suivant. En 2023, plus de 300 roadbook ont été créés. 2024 a pour objectif de sensibiliser les prestataires à cet enjeu pour qu'ils se l'approprient, l'outil ayant été paramétré en 2023 par l'équipe de l'OTCA pour qu'ils puissent l'utiliser (moyennant un abonnement).

## Vers une communication plus vertueuse : promotion des actions de développement durable et limitation de l'impact numérique

---

Le journal de la collectivité est imprimé sur du papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale.

Les agents de la direction de la communication participent à promouvoir et informer le plus largement possible, en fonction des publics cibles, les actions en lien avec le développement durable mises en place par les services : relations presse, visuels, affichage, vidéo, réseaux sociaux, sites internet, panneaux lumineux, articles m2m.ag... À titre d'exemples en 2023 (non exhaustif) :

plan de communication "1 ordi 1 clic" (réutilisation d'ordinateurs reconditionnés)

- plan de communication pour la carafe M2O (100 % local et 0 plastique)
- plan de communication « Mai à vélo »
- plan de communication pour l'enquête mobilité du Codev
- plan de communication pour le projet « Laulom »
- lan de communication pour l'inauguration de la station d'épuration intercommunale de Jouanas
- plan de communication pour les cafés-rencontres des vergers participatifs organisés par les conseils de quartier
- World cleanup day

A travers ce rôle de conseil, les agents mènent une réflexion afin de rationaliser la diffusion (et le coût induit) des informations. Ils encouragent à une plus grande digitalisation des supports de communication pour promouvoir les actions, en passant notamment par des formats et des visuels adaptés aux réseaux sociaux. Ils limitent la diffusion des supports « print » de communication (flyers, dépliants par exemple) sur le territoire afin de les rendre plus efficaces et de les mettre en cohérence avec les personnes qui doivent être touchées par ces actions.



# ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

## Santé et Qualité de Vie au Travail

---

Afin de prendre en compte le bien-être des agents, les encadrants de la collectivité ont été invités à suivre des formations à l'excellence managériale. Ces formations permettent de donner des outils aux managers afin de répondre de manière cohérente et adaptée aux situations auxquelles ils sont confrontés au quotidien et envisager une organisation permettant l'épanouissement de leurs équipes.

Dans le cadre du dispositif SQVT, des activités sportives encadrées par les éducateurs du Service des Sports de la Ville de Mont de Marsan sont proposées gratuitement aux agents qui le souhaitent.

Par ailleurs, dans le cadre de notre démarche de prévention des risques professionnels pilotée par le service de prévention communautaire, une observation et un plan d'action s'est mis en œuvre afin d'identifier produits, matériaux et process en vue d'une préservation de l'environnement, exemples :

- travail sans produits ajoutés dans les écoles avec les auto-laveuses (eau ou produit écologique)
- tests de machines avec eau ozonée
- modification de process de lavage de zone de dépôt de matériaux dégradés

## Réalisation d'un diagnostic RSE pour l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat et définition d'un plan d'actions

---

Un diagnostic RSE de la structure a été réalisé en 2023 et un plan d'actions a été défini au mois de novembre avec en premier lieu : la redéfinition des écogestes en interne, la tenue d'un tableau de bord de gestion des éditions pour réduire les quantités produites et la réalisation d'un diagnostic sur les attentes et besoins



# La transhumance entre Bostens et Mont de Marsan



Depuis plusieurs années, des brebis landaises viennent renforcer les rangs du service des Espaces Verts de Mont de Marsan pendant l'été afin de nettoyer les zones difficiles d'accès. Une solution pratique et écologique qui permet également de mettre en lumière cette race locale. Si d'ordinaire, les brebis étaient transportées par camion jusqu'à leur point de pâturage, en 2019, le service des Espaces Verts a souhaité mettre en place une transhumance.

Forte de son succès, l'opération a été réitérée cette année, du 11 au 13 mai 2023. Cinquante brebis, mises à disposition par Lou Jan de Buros, ont suivi les chemins entre Bostens et le centre-ville de Mont de Marsan, en passant par les différents sites du Parc Naturel Urbain et par le centre de biodiversité Jean Rostand.

Le samedi 7 mai, la transhumance est arrivée à la place Saint-Roch pour un lot d'animations, puis les brebis ont ensuite été conduites vers les différents lieux d'écopâturage montois : à la gare, à Barbe d'Or, ainsi que derrière l'Auberge Landaise (Moquel), où elles sont restées tout l'été.

## Des animations à vocation pédagogique et culturelle

À chaque étape de cette transhumance, des animations (démonstration de tonte des brebis, travail de chien de troupeau) sont proposées aux enfants des écoles des communes traversées ainsi qu'au grand public. L'occasion de les sensibiliser aux enjeux environnementaux mais également à la préservation et à la transmission du patrimoine culturel local. C'est ainsi 350 scolaires, ainsi que des personnes âgées, qui ont participé à cette animation sur 3 jours.



## Actions en faveur de la santé environnementale

Le CIAS organise des ateliers, en partenariat avec différents acteurs de la santé, des ateliers pour protéger la santé des plus fragiles en créant un environnement sain :

- animation d'ateliers Nesting (3 sur l'année)
- animation d'un atelier Ma Maison Ma Santé sur les cosmétiques (1 sur l'année)
- stand sur les produits cosmétiques, les produits d'entretien et les labels (2 sur l'année : sur le forum bien vieillir à domicile pendant 3 jours du 30 mai au 1er juin, et sur le forum santé jeunes le 10 octobre)



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

## Ateliers seniors du CIAS



La santé et la solidarité sont au cœur des préoccupations de Mont de Marsan Agglomération qui s'est dotée de la compétence "action sociale". En 2023, le CIAS a organisé un forum, « Bien vieillir à domicile ».

Pendant 3 jours, du 30 mai au 1er juin, les administrés ont pu rencontrer et échanger avec les professionnels, les acteurs publics et associatifs du territoire, en présence des aides à domicile, aides-soignants et agents sociaux du portage.



Le Forum sera reconduit sur l'année 2024, les 11, 12 et 13 juin à l'auberge landaise autour de la prévention de l'isolement des personnes âgées avec 3 sous thématiques : les domiciles, les loisirs et le numérique. Vous trouverez en PJ la brochure annonçant l'événement pour plus d'information. En amont de ce Forum, le CIAS interviendra sur l'ensemble des communes de l'Agglomération pour assurer une présentation de ses services

En effet, la mise en place de nos services devrait être anticipée. Les démarches administratives peuvent paraître longues, notamment face à l'urgence de certaines situations. Accepter d'ouvrir la porte de son domicile n'est pas toujours facile, même face à la bienveillance des agents. Parce que nous portons un intérêt particulier au confort de vie des personnes âgées, les administrés pourront tester un simulateur de vieillissement ou manipuler des aides techniques. Parce que le confort et les soins passent également par le plaisir de bien manger, ils pourront goûter nos plats préparés et livrés par le Portage de repas à Domicile. Parce que maintenir le lien avec nos proches en partageant des moments privilégiés avec eux est essentiel, ce sera également l'occasion de découvrir des jeux et loisirs adaptés pour maintenir le lien. Cette rencontre sera également l'occasion de donner des informations utiles, dans le cadre du Bien vieillir



## Animations de la plateforme sociale du Marsan

---

La plateforme sociale a organisé en octobre 2023 la quatrième édition du vide plateforme. L'objectif : inciter à la consommation de seconde main et soutenir les structures en difficulté.

La plateforme récolte de dons des particuliers et le redistribue pour proposer une seconde vie aux produits.

En interne, les engagements de l'équipe de coordination se sont traduits par la participation à la conférence "Dérèglement climatique, et si on agissait". Cette animation a provoqué une réflexion sur les nouvelles actions pouvant être menées conjointement avec les associations de la structure :

- créer un outil numérique pour proposer un co voiturage inter-associatif pour limiter les déplacements polluants (en cours)
- chaque participant s'est engagé à sensibiliser une ou deux personnes dans son entourage sur le dérèglement climatique et ses conséquences: compte rendu de la conférence en Conseil d'Exploitation pour alerter sur le dérèglement climatique (fait)

## Auto-réhabilitation Accompagnée par les Compagnons Bâisseurs

---

L'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) est un outil d'insertion sociale pour le logement qui permet :

- L'amélioration de l'habitat : usage, entretien et appropriation du logement,
- L'insertion sociale et professionnelle des habitants via l'accompagnement technique et au-delà,
- La participation à la dynamique du quartier et du territoire : lien social et intergénérationnel, solidarité, animations collectives

Et via :

- 15 chantiers familles/an
- Des animations collectives et 1 mise à disposition de l'outilthèque
- L'accompagnement socio-professionnel sur mesure proposé aux habitants



# Clause sociale en faveur de l'emploi durable

---

La clause sociale est un dispositif qui permet d'agir en faveur de l'emploi durable sur un territoire. C'est un outil juridique permettant de positionner la commande publique comme levier pour l'emploi.

La clause sociale est à destination des personnes en parcours d'insertion ou en reconversion professionnelle.

Dans les marchés qui le permettent, une clause obligatoire en matière d'insertion est spécifiée. Le suivi de la bonne application de cette clause est assuré par une agent communautaire (facilitatrice des clauses d'insertion affectée à la Direction Politique de la Ville). Elle assure le lien entre les donneurs d'ordre, les entreprises titulaires de marché, les acteurs de l'ESS et les bénéficiaires dont la situation répond aux critères d'insertion édictés par les textes.

Une facilitatrice assure :

- l'information et le conseil sur les modalités de mise en œuvre de la clause
- la mise en relation avec les acteurs locaux de l'inclusion (SIAE / STPA)
- l'aide à la recherche et présélection de candidatures éligibles en lien avec les partenaires emploi insertion du territoire
- le suivi de la bonne exécution de la clause

## Quelques chiffres sur le territoire de Mont de Marsan Agglomération :

- 9 donneurs d'ordre (dont 6 avec convention de gestion des clauses)
  - > 3 collectivités territoriales (Mont de Marsan Agglo, Ville Saint Pierre du Mont, Ville Mont de Marsan)
  - > 3 bailleurs
  - > Ministère intérieur, Ministère Défense
  - > CPAM
- 9 opérations en cours
- 27 000 heures de clauses programmées
- 8 000 heures réalisées en 2023
- 42 bénéficiaires salariés

Le dispositif clause est financé dans le cadre du FSE+

## 1 ordi, 1 clic : inclusion numérique

---

Porté par le Bus France Services, le dispositif « 1 ordi, 1 clic », organisé pour la deuxième année, visait en 2023 à équiper d'un ordinateur portable les habitants les plus éloignés du numérique des 16 communes rurales du territoire, ainsi que les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville (Hélène Boucher, le Peyrouat, la Moustey et le Gouaillardet) tout en les formant afin de favoriser l'autonomie aux usages du numérique.

L'Agglomération a ainsi acheté des ordinateurs portables à l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI), avec qui elle a passé une convention dans le cadre du dispositif "Ordi pin 40" qui permet de remettre en circulation les ordinateurs des écoles après un reconditionnement.



# Campus connecté, 3ème promotion : enseignement supérieur pour tous



« Suivre une licence en psychologie, en sciences humaines, un BTS diététique, un master en management à l'université de Toulouse, d'Aix-Marseille, ou de Grenoble... en étudiant à Mont de Marsan, c'est possible, grâce au Campus connecté ! »

Les chiffres clés :

## 23 étudiants accompagnés en 2022/2023, dont 1/4 issu de la promotion 2021/2022

- 74% en formation initiale (dont 11 néo-bacheliers) et 26% en formation continue
- 74 % étudiants issus du territoire
- 30% d'hommes / 70% de femmes
- 39% de boursiers

Une vie étudiante riche, ponctué de 81 ateliers organisés par le Campus connecté et menés avec les partenaires et des intervenants extérieurs sur des thématiques variées :

- le développement de compétences transversales et méthodologiques,
- le bien-être, la prévention santé et prévention des violences,
- découverte de l'entrepreneuriat,
- atelier réparation vélo dans le cadre de Mai à vélo 2023,
- atelier zéro déchet,
- création d'une association des étudiants du campus connecté « Connected Landes »
- organisation d'une course solidaire au profit de l'AFM Téléthon, dans le cadre de projets collectifs



# DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

## Démarche circuits-courts en restauration collective

Une expérimentation d'approvisionnement en circuit court pour deux cantines scolaires a débuté en janvier 2023 : à Saint-Perdon (140 repas/jour) et à Pouydesseaux qui livre également les repas pour Bostens (85 repas/jour).

Après une année, le bilan de l'expérimentation est très positif :

- Une enveloppe financière maîtrisée avec un coût moyen de 1,92€ TTC/repas (soit -13,5 % par rapport au coût cible de 2,18€/repas)
- Un approvisionnement en circuit court satisfaisant en quantité et qualité des produits achetés : 22 fournisseurs référencés pour 55 produits différents achetés, dont 39 issus de l'agriculture biologique. De plus, la loi Egalim a fixé pour la restauration collective un objectif de 50% de produits durables et de qualité dans les repas servis, dont 20% de bio, sur la base des montants d'achats HT. Dans le cadre de l'expérimentation, nous atteignons quasiment 55 % de produits durables et de qualité, dont quasiment 40 % de bio.
- Des cuisiniers et enfants ravis des menus et repas : cela permet une réelle reconnaissance du métier de cuisinier et permet d'éduquer les enfants au goût et à la notion de circuit court.
- De nombreuses activités proposées par les équipes périscolaires : questionnaires et débats réguliers autour de la notion de circuit court, construction de supports visuels (carte géographique « de la production à l'assiette », calendrier de la saisonnalité), rencontre avec des producteurs, etc.

Malgré quelques contraintes organisationnelles durant le premier semestre 2023 liées au démarrage du projet, l'évaluation de l'expérimentation met en avant de nombreux points positifs. Ainsi, le projet se poursuivra en 2024 et devrait connaître un déploiement durant le premier semestre 2024 avec l'intégration des écoles de Campagne (65 repas/jour qui seront produits à Saint-Perdon) et Gaillères (45 repas/jour qui seront produits à Pouydesseaux).





## Augmentation de l’instruction des dossiers pour la pose de panneaux photovoltaïques

---

La production d’énergie renouvelable sur le territoire augmente chaque année, notamment grâce au développement de la filière photovoltaïque chez les particuliers. En effet, ce type d’installation s’inscrit dans une démarche environnementale, pour aller vers plus d’indépendance énergétique, réduisant par conséquent le montant de la facture énergétique des ménages.

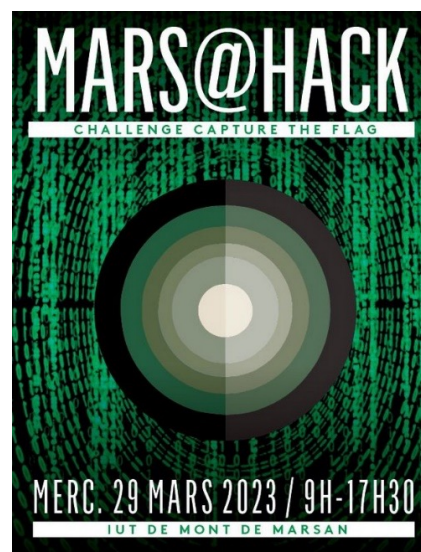
En 2023, le service instructeur a traité 453 dossiers déposés pour la pose de panneaux photovoltaïques, soit 265 dossiers de plus qu’en 2021.

## Centre de Ressources Cybersécurité : des ressources cybersécurité à destination des entreprises pour un développement économique et responsable

---

Dans le cadre de sa politique de développement économique et d’accompagnement des entreprises, Mont de Marsan Agglo a lancé son Centre de Ressources Cybersécurité. Affilié au Campus Cyber de Nouvelle Aquitaine, il a pu apporter sur cette 1ère année de mise en œuvre les services suivants :

- des séances de sensibilisation aux risques cyber, au cours desquelles ont été abordées les menaces des cyber-attaques, les risques encourus et les bonnes pratiques pour éviter une trop grande exposition : 5 à destination des entreprises locales, 4 à destination des agents de la collectivité
- organisation de la 5ème édition de mars@hack le 29 mars 2023 avec la BA 118 et l’IUT réseaux et télécommunication de l’Université de Pau et des Pays de l’Adour, événement cybersécurité et confiance numérique :
  - > Challenge Capture The Flag à destination des étudiants ou passionnés de hacking : 40 joueurs en présentiel, 110 en distanciel de toute la France, de 17 à 52 ans
  - > rencontres et conférences à destination des professionnels du domaine, entrepreneurs, administrations, indépendants et étudiants : 147 participants
- de la formation professionnelle à travers l’accompagnement à la labellisation « expert cyber » des entreprises du numérique, en partenariat avec le Campus Cyber régional
- un accompagnement des entreprises pour établir un diagnostic de maturité cyber, des conseils pour la réalisation d’audits informatiques, l’achat de matériels et logiciels adéquats... 11 diagnostics réalisés
- ainsi qu’un accompagnement des entreprises piratées dans les démarches administratives et conseils pour les recueils de preuve et gestion de crise.





## Commande publique

---

Dans les marchés qui le permettent, la dimension environnementale est prise en compte, lorsque cela est possible, dans la rédaction des spécifications techniques mais également des conditions d'exécution des marchés.

Des groupes de travail ont été constitués sur certains segments d'achat (produits d'entretien, expérimentation "circuits courts" dans les cantines...) afin de prendre principalement en compte les dimensions environnementale et économique du cycle d'achat des produits, du recensement des besoins à l'exécution du marché.

## Adhésion au réseau d'achats publics responsables en Nouvelle-Aquitaine

---

La collectivité est membre du réseau 3AR (Achats Publics Responsables en Nouvelle-Aquitaine).

Cette association a pour objet d'accompagner ses membres à la mise en œuvre d'achats responsables. Pour répondre à cet objet, elle poursuit en particulier les objectifs opérationnels suivants :

- Susciter l'intérêt des acheteurs, élus, équipes de direction, services techniques, administratifs et en charge des démarches de responsabilité, fournisseurs et créer une dynamique autour des achats responsables
- Accompagner et faciliter les réalisations d'achats sur le plan technique, juridique et organisationnel
- Valoriser les retours d'expériences, évaluer les progrès réalisés
- Favoriser les échanges entre les membres et les autres acteurs pouvant contribuer aux achats responsables